

# Chronologie des échanges sur le projet TotalEnergies

<b>Juin 2022</b>	<b>Réunion à la mairie de Saran avec Engie</b>  Les élus de Saran ont rencontré le groupe Engie, par l'intermédiaire de sa filiale GnVert car ils étaient en recherche de foncier disponible sur le territoire de Saran pour y implanter une station multi-énergie. Dédiée au BioGNC (Gaz Naturel Comprimé) et au GNL (Gaz Naturel Liquéfié), la station pourrait être équipée selon la demande de bornes électriques et d'une station hydrogène. Christian Fromentin avait parlé de cette rencontre à Monsieur Milliat afin que la métropole soit informée de la démarche d'Engie sur ce sujet.  Ce projet d'Engie n'a jamais évolué plus loin que ce stade. Aucun autre rendez-vous ou échange n'a été organisé par la suite. Cela n'a donc rien à voir avec le projet TotalEnergies comme ça a pu être dit lors du conseil métropolitain du 26 janvier 2023.
<b>22 septembre 2022</b>	<b>Réunion de travail des services métropolitains et municipaux</b>  Un atelier entre nos services communaux et la Direction de la Planification avait pour objectif de finaliser le projet de modification n°1 du PLUm. Nos services ont ainsi débattu et échangé sur divers points inscrits dans le projet sans que soit évoqué un changement de zonage sur Saran au lieu-dit le Grand Sary.
<b>23 septembre 2022</b>	<b>Échange de mails</b>  Mail du service Planification de la Métropole à la Direction de l'Aménagement de la ville de Saran au sujet de la Modification n°1 du PLUm.  Nous découvrons une modification du zonage au Grand Sary (non demandé par la commune). Une réponse est envoyée le jour même indiquant le refus de la commune pour modifier ce zonage.  <b>Voir en annexe les mails en question</b>

<p><b>24 octobre 2022</b></p>	<p><b>Réunion à la mairie de Saran à l'initiative du service Développement économique de la Métropole.</b></p> <p>Présentation rapide du projet de Total mais sans documents supports puisqu'il n'y avait aucun représentant de Total. On apprend le projet de créer un site de production d'hydrogène et de distribution ; qu'il y a un besoin de 6000 m<sup>2</sup> de terrain environ en location ou achat ; que Total a répondu à l'appel à projet de l'État et a été retenu pour une subvention ADEME ; et que les travaux pourraient débuter au 2<sup>e</sup> trimestre 2023 pour mise en activité au 2<sup>e</sup> trimestre 2024.</p> <p>Les élus de Saran demandent plus d'informations. L'installation d'un tel projet à cet emplacement pose beaucoup de questions et à part un « projet » et ces besoins ci-dessus, il n'existe aucun plan, aucune étude, aucun dossier concret sur lequel s'appuyer pour se prononcer. La Commune de Saran a donc réitéré son opposition, non pas au projet, mais à l'implantation sur ce site en particulier. La Commune a demandé à rencontrer TOTAL afin d'avoir des précisions sur le projet et proposé que la société DERET, en cours d'acquisition du reste de la zone à urbaniser, soit associée pour débattre sur l'aménagement futur de l'ensemble de cette zone de 30 hectares et l'articulation éventuelle entre les 2 projets.</p>
<p><b>18 novembre 2022</b></p>	<p><b>La métropole saisit la MRAe</b> en incluant la modification du zonage au Grand Sary sans informer la commune et malgré la désapprobation de la commune exprimée le 23 septembre dernier.</p>
<p><b>1<sup>er</sup> décembre 2022</b></p>	<p><b>Réunion à la mairie de Saran à la demande de la commune</b> afin de mettre autour de la table la ville de Saran, la Métropole, Deret et TotalEnergies. <u>TotalEnergies finalement absent.</u></p> <p>Les échanges ont lieu sur les projets. Deret explique avoir un projet de station d'Hydrogène sur le parking du Centre routier qu'il vient d'acquérir ce qui ferait 2 sites de distribution d'hydrogène à Saran. Mais toujours pas de présentation du projet de Total, les réponses à nos questions sont donc impossibles.</p>
<p><b>4 janvier 2023</b></p>	<p><b>Réunion à la mairie d'Orléans à la demande du Président Serge Grouard</b></p> <p>On apprend qu'il s'agirait essentiellement d'un site de production d'hydrogène vert. La station-service ne serait pas l'essentiel du projet. Aucun document, aucun plan, aucun projet précis n'est présenté. TotalEnergies n'a jamais présenté quoi que ce soit ou contacté la commune à ce sujet. Sans aucune information concrète et sûre, la ville ne peut se prononcer. Pourtant, le projet semble très avancé et la métropole souhaiterait aller vite (modification du PLUm, vente, acceptation de la commune...).</p> <p>Saran s'interroge aussi sur le choix de Total, sur le mode de gestion (totalement privée, création de SEM pour avoir un pied dans le projet comme l'ont fait d'autres collectivités en France). De plus, pour le développement du photovoltaïque, la métropole a décidé de faire des Appels à Manifestations d'Intérêt (AMI). Pourquoi, ne pas travailler comme pour le solaire et décider ensuite ?</p> <p>Il est convenu d'organiser une présentation à Saran avant le 19 janvier, date de la prochaine conférence des maires. Le sujet qui était à l'ordre du jour de la réunion des maires le 5 janvier est retiré.</p>

<p><b>12 janvier 2023</b></p>	<p><b>Réunion à la mairie de Saran en présence de TotalEnergies et de la Métropole</b></p> <p>Premier contact avec TotalEnergies. L'essentiel de la présentation porte sur les atouts de l'hydrogène et la politique souhaitée de Total dans ce domaine. Mais rien de concret n'est à nouveau présenté pour le site visé à Saran.</p> <p>La production d'hydrogène est là, mais l'intérêt pour total est d'être dans les premiers à avoir des stations-service à Hydrogène le long de l'axe routier Benelux, Paris, Bordeaux, Espagne. Nous apprenons toutefois qu'il s'agit d'une réponse à projet de l'ADEME pour un maillage de 3 stations pour Poids Lourds sur l'axe Paris Nord-Bordeaux. Et information importante, il n'est pas nécessaire d'être à côté de l'UTOM pour que ce projet se réalise. Ce qui intéresse TotalEnergies c'est d'être à proximité d'une sortie d'autoroute dans l'Orléanais sur l'axe visé.</p> <p>Cette réunion n'a pas permis d'apporter des éléments concrets sur la nécessité de s'implanter sur ce site particulier et dans un délai si court. TotalEnergies a évoqué un investissement colossal pour ce projet de station qui au maximum de son activité ne pourra ravitailler qu'une vingtaine de PL par jour. Ils indiquent l'impossibilité de s'installer sur les aires d'autoroute à cause des contrats de concession qui empêche l'entreprise d'avoir une vision claire sur l'amortissement de leurs investissements à la fin de la concession.</p> <p>Certes ce trafic annoncé est faible mais il ne concernerait dans un premier temps que des camions étrangers. En effet, les différents transporteurs et entreprises de logistiques installés au Pôle 45 nous ont indiqué que les premiers camions alimentés à l'hydrogène ne seraient commercialisés qu'en 2027 et à des prix très élevés. Les entreprises installées dans le secteur ne commenceront à changer leur flotte qu'à l'horizon 2030. En quoi ouvrir une station d'hydrogène à la fin de l'année 2024 (calendrier annoncé par Orléans Métropole pour justifier l'urgence de changer le zonage) pour ravitailler des PL qui n'appartiendront pas au parc des entreprises implantées dans le secteur réduira le trafic, la pollution et participera au rayonnement d'Orléans ?</p> <p>Voir en annexe le document présenté.</p>
<p><b>19 janvier 2023</b></p>	<p><b>Conférence des Maires</b></p> <p>L'avis de la MRAe est transmis le jour même aux membres de la Conférence des Maires. La ville de Saran découvre que la modification du zonage au Grand Sary y figure alors qu'elle l'a toujours refusé. Pendant la conférence des Maires, Christian Fromentin fait part de sa désapprobation sur ces méthodes et demande que le zonage au Grand Sary ne soit pas modifié.</p>
<p><b>26 janvier 2023</b></p>	<p><b>La délibération MRAe est votée, engageant ainsi le lancement de l'enquête publique pour la Modification n°1 du PLUm est votée actant également la modification du zonage du Grand Sary.</b></p>